

Sécurité et circulation routières

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Délégation à la sécurité
et à la circulation routières

Arrêté du 28 avril 2011 portant désignation des candidats admis à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2010

NOR : IOCS1111040A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,
Vu le code de la route ;
Vu l'arrêté du 23 août 1971 modifié relatif au brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur ;
Vu l'arrêté du 17 mai 2010 fixant les dates de l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2010 ;
Vu l'arrêté du 26 octobre 2010 portant désignation des membres du jury de l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2010,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont déclarés admis à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2010 les candidats dont les noms suivent :

M. AKARKACH (Smaïl).
M. BAUMLER (Stéphane).
M. BELMERDJA (Kadda).
Mlle BEYNE (Pauline).
M. BRACONNOT (Benoît).
M. BROUARD (Alexandre).
Mme BURNER (Pôle), épouse GREGO.
Mme CHAMBE (Nathalie), épouse FERNANDES RIOS.
M. COTARD (Franck).
Mlle COUROUNEAU (Valérie).
M. DALHER (Mathieu).
Mlle DALPRA (Olivia).
M. DESCHAMPS (Michel).
M. DURMAZ (Baris).
M. FORETS (Mathieu).
M. FOSSEY (Arnaud).
M. GAMMELIN (Stéphane).
M. GARLANTEZEC (Evan).
M. GAUTHIER (Philippe).
M. GRECH (Georges).
M. GREGOIRE (Frédéric).
M. JAMARD (Alexandre).

M. KUSTNER (Christian).
M. LAISNEY-GUILLET (François).
M. LAUSSY (Olivier).
Mlle LORRAIN (Léa).
Mlle LOURDELLE (Aurélie).
M. MAESO (Pierre).
M. MASSON (Didier).
M. MOURRA (Martial).
Mlle MULLON (Julie).
Mme NERIEUX (Véronique), épouse FOURNIER.
Mme NICOLAS (Valérie), épouse WALLET.
M. NIVET (Régis).
M. PERRIGOUARD (Sébastien).
Mlle POLI (Alexandra).
Mlle RABET (Séverine).
M. RENDA (Damien).
M. RIOU (Xavier).
Mme ROSENTHAL (Corinne).
M. ROUXEL (Matthieu).
Mme TALBOTIER (Laurence), épouse GUILLEM.
M. VARIN (Stéphane).

Article 2

La préfète, déléguée à la sécurité et à la circulation routières, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités locales et de l'immigration.

Fait le 28 avril 2011.

Pour le ministre et par délégation :
Pour la préfète, déléguée à la sécurité
et à la circulation routières :
L'adjoint à la déléguée, chef de service,
H. PREVOST